



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'IESF PROVENCE DU 26.06.2021

Lieu : Ecole
Centrale
Marseille
Château-
Gombert

Date : 26/06/2021 Heure : 10H30 à
12H30

Membres présents : B AUJOLAT - PH BETERMIER - A CHALONY - M DEJEAN - J DORNE - TH GAIDON - E GAUSSUIN - P GIACOMINI - E HERLAND - J LAGIER - D LASSELIN - J LIPCEY - CH. S. MAHE - Y MARCORELLES - P TARDY - W. WALLER

Membres excusés : C BERGMAN - P GARDONNE - A GELLY - B LALLEMENT - JC MANSIET - M. POUJADE - R SIRE - P TEMIN - B TRAMIER - G ZAOUATI

Invités :

Rapporteur : J. LAGIER

Assistant :

Item	Objet	Action
1	INTRODUCTION ET APPROBATION DU PV DE L'AG du 13.10.20 EN VISIO Thierry Gaidon est heureux de retrouver les amis d'IESF Provence en présentiel. Il nous accueille dans le nouvel amphi de Centrale Marseille et remercie les participants présents à cette Assemblée Générale Ordinaire. Sans s'étendre il rappelle les difficultés de l'exercice 2020 liées à la pandémie et au confinement qui ont conduit au maintien mais à un ralentissement des activités. En l'absence de Carole Deumié qui s'excuse car retenue par ailleurs, il propose de présenter l'école à travers un petit film qu'il projette. Le quorum étant atteint, nous pourrions délibérer valablement. Il demande ensuite aux présents s'ils ont des observations à formuler sur le PV de l'AGO du 13.10.2020. Aucune observation nous est parvenue depuis sa diffusion. Le PV est approuvé sans observation à l'unanimité des présents et représentés (Bernard Tramier est représenté par Sophie Mahé). Thierry Gaidon propose de passer à l'ordre du jour traditionnel d'une AGO c'est à dire à la présentation des rapports. Il propose de procéder aux votes des résolutions en fin de présentation des rapports. Accord lui est donné. Pour conduire cette AG, il s'appuiera sur un diaporama (ci-joint) constitué essentiellement de slides qui tiendront lieu de compléments à ce PV.	TH. GAIDON
2	PROPOSITIONS ET EXAMEN DES RAPPORTS (Moral, activité, financier) Thierry Gaidon rappelle qu'hormis le rapport moral qu'il va présenter, les autres rapports ont été largement diffusés ainsi que les pièces comptables, c'est la raison pour laquelle cette AG sera sans doute rapide.	

Item	Objet	Action												
	<p><u>Rapport Moral 2020 : (rapport joint)</u></p> <p>Thierry Gaidon dresse un rapide bilan (Cf. slides joints). Il signale les visites et réunions importantes réalisées en 2020. Il rappelle que le fleuron d'IESF Provence c'est la PMIS, opération pour laquelle nous avons en général des subventions du CD13. Il est plus difficile d'obtenir l'aide du CR SUD PACA. Il remercie les bénévoles multiples qui ont contribué et qui contribuent à faire fonctionner IESF Provence et tout particulièrement la PMIS.</p> <p><u>Rapport d'Activités 2020 : (rapport joint)</u></p> <p>Julien Lagier rappelle que ce rapport a été largement diffusé, il a été utilisé pour faire les demandes de subventions aux collectivités. Il rappelle les principaux événements de l'année écoulée et il est prêt à répondre aux questions éventuelles. Michel Dejean complète cette intervention par l'activité PMIS mentionnée dans le rapport écrit.</p> <p><u>Rapport Financier et clôture des comptes 2018 : (rapport joint)</u></p> <p>Le Trésorier rappelle que ce rapport a été largement diffusé, il répond aux questions qui lui sont posées, des questions de compréhension du document joint.</p>	<p>TH. GAIDON</p> <p>J. LAGIER</p> <p>Y. MARCORELLES</p>												
3	<p>FIXATION DES TAUX DE COTISATIONS 2022</p> <p>Thierry Gaidon propose de maintenir en 2022 le montant des cotisations 2021 et cela compte tenu de la situation économique et du taux d'inflation qui est toujours très bas. Il est rappelé que la cotisation individuelle est déductible de l'IR pour les Membres individuels (IESF RUP).</p> <p>Après quelques échanges, le président confirme pour 2022 le maintien des cotisations 2022, stable depuis huit ans, à savoir :</p> <table data-bbox="236 1339 1053 1523"> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">2022</td> </tr> <tr> <td>- Cotisations membres associés, entreprises :</td> <td style="text-align: right;">590</td> </tr> <tr> <td>- Cotisations Ecoles :</td> <td style="text-align: right;">480</td> </tr> <tr> <td>- Cotisation membres Sociétaires :</td> <td style="text-align: right;">Celle de 2021</td> </tr> <tr> <td>- Cotisations membres individuels : A :</td> <td style="text-align: right;">58</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 100px;">B :</td> <td style="text-align: right;">77</td> </tr> </table> <p>A = Adhérent Membre d'une association membre d'IESF B = Adhérent non Membre d'une association membre d'IESF A noter que nous avons une cotisation « réciproque croisée » de 760€ avec l'UPE 13.</p>		2022	- Cotisations membres associés, entreprises :	590	- Cotisations Ecoles :	480	- Cotisation membres Sociétaires :	Celle de 2021	- Cotisations membres individuels : A :	58	B :	77	<p>TH. GAIDON</p>
	2022													
- Cotisations membres associés, entreprises :	590													
- Cotisations Ecoles :	480													
- Cotisation membres Sociétaires :	Celle de 2021													
- Cotisations membres individuels : A :	58													
B :	77													
4	<p>RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS</p> <p>1/ Administrateurs dont le mandat arrive à échéance qui se représentent : André Chalony, Caroline Champenois, Michel Fanjat, Emilie Herland, Julien Lagier, Yves Marcocelles, Pierre Tardy.</p> <p>2/ Administrateurs démissionnaires : Claire Bergman, Anne Desevre, Cyrille Jesus, Jean Lipcey.</p> <p>A noter que Jean Lipcey après 25 années de présence au CA reste à disposition pour aider IESF Provence mais ne souhaite pas rester administrateur, il laisse la place à Bruno Aujoulat et Philippe Betermier représentant CentraleSupélec alumni. Anne Desevre quitte son poste de présidente, Sophie Mahé se rapprochera de la nouvelle présidente de l'ENSAIS pour tenter de la faire adhérer à notre IESF régionale. Cyrille Jesus ne cotise plus.</p> <p>3/ Nouveaux administrateurs déjà cooptés en Conseil d'administration : Gisèle Zaouati, Bruno Aujoulat, Philippe Betermier.</p>	<p>TH. GAIDON</p>												

Item	Objet	Action
5	<p>VOTE DES RESOLUTIONS SUR LES RAPPORTS</p> <p>➡ 1ère Résolution L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral 2020 présenté par le Président de l'association Thierry Gaidon l'approuve. <i>Vote : Contre 0 ; Abstentions 0 ; la résolution est votée à l'unanimité.</i></p> <p>➡ 2ème Résolution L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activités 2020 présenté par le vice-président Julien Lagier l'approuve. <i>Vote : Contre 0 ; Abstentions 0 ; la résolution est votée à l'unanimité.</i></p> <p>➡ 3ème Résolution L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2020 et de l'affectation du résultat, avoir pu poser des questions au Trésorier Yves Marcorelles, approuve les comptes 2020 et donne quitus au trésorier et au CA. <i>Vote : Contre 0 ; Abstentions 0 ; la résolution est votée à l'unanimité.</i></p> <p>➡ 4ème Résolution L'Assemblée Générale approuve pour 2021 le maintien du montant des cotisations 2020 <i>Vote : Contre 0 ; Abstentions 0 ; la résolution est adoptée.</i></p> <p>➡ 5ème Résolution Le Conseil d'Administration valide les propositions susvisées dans le paragraphe 4 concernant le renouvellement des administrateurs, confirme les élections et les démissions <i>Vote : Contre : 0 ; Abstentions 0. La résolution est votée à l'unanimité.</i></p> <p>DIVERS ET CONCLUSION</p> <p>-PMIS : Michel Dejean et Pierre Giacomini font un point sur cette activité qui devrait retrouver sa vitesse de croisière rapidement. Une expérience a été tentée avec un proviseur motivé pour aller à la rencontre par visioconférence des parents et des élèves. D'autres visioconférences auront lieu pour valider cette démarche qui s'avère complémentaire à la démarche en présentiel dans les lycées et collèges. Nos amis de CentraleSupelec sont à l'origine de cette idée et de sa mise en œuvre.</p> <p>-Opération conjointe Académie des technologies-IESF Provence (PMIS) : Thierry Gaidon a assisté avec Bernard Tramier au colloque de l'INSPE. Il rapporte ce qu'il a entendu et retenu des présentations relatives à l'enseignement des sciences de l'ingénieur et des technologies. La coopération Inspé, Académie d'Aix Marseille, Académie des technologies est sur la bonne voie avec l'appui d'IESF Provence pour développer la culture technologique de nos jeunes générations. L'équipe PMIS est motivée pour participer à cette expérience en Région. Bernard Tramier membre de l'Académie des technologies porte le projet en Région.</p> <p>-PRIX HENRI FABRE : Le prix sera remis au Directeur du LAM soit au titre de l'année 2020, soit au titre de 2021 (en attente de la réponse du Directeur du LAM)</p> <p>-IESF : Thierry donne quelques nouvelles d'IESF au niveau national. L'assemblée générale vient d'avoir lieu, Marc Ventre ne se représentait pas à la présidence c'est Marc RUMEAU (Directeur de l'ENSAM) qui a été élu à la présidence. Il présente rapidement les résultats synthétiques de l'enquête annuelle IESF.</p>	

Item	Objet	Action
	<p>L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 12H30. Après le déjeuner pris sur place, une visite de l'école est pilotée par Thierry Gaidon ainsi que du nouveau local d'IESF Provence mis à disposition gratuitement par l'Ecole Centrale. Merci à Carole Deumié Directrice.</p>	